

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société Immobilière MCR S.A. en liquidation, Crans-Chermignon*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 28.10.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: 23.12.2002*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Société Immobilière MCR S.A., c/o M. Paul-Albert Romailier, Régie Antille S.A., rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745, al. 3 CO.*

Etude de Me Daniel Mudry, notaire
3963 Crans-sur-Sierre

(00734976)